# Fiche propriété par étages

RCP, eau et chauffage dans la communauté des propriétaires d’étage · Version 1.0 · octobre 2026

ZEVIO décompte pour la propriété par étages et les immeubles mixtes : unités occupées par leurs propriétaires, unités louées et frais communs, dans un seul portail.

## Qui est qui ?

| Rôle | Ce qui s’applique |
|---|---|
| Propriétaire d’étage (occupant) | Consomme l’électricité, l’eau et la chaleur de sa propre unité. Prix et règles selon le règlement ou la convention RCP de la communauté. |
| Locataire d’une unité en PPE | La règle des coûts pour locataires s’applique. La facture va au choix au locataire ou au propriétaire d’étage, qui la répercute dans son décompte de frais accessoires. |
| Communauté (PPE) | Exploitante du RCP ; les frais communs (électricité commune, chauffage, eau) sont répartis selon la quote-part ou la consommation. |

## Ce que ZEVIO offre

- **Facture groupée :** logement, garage et local du même propriétaire sur une facture.
- **Répartition selon la quote-part** pour l’électricité commune et les frais communs.
- **Eau et chaleur selon tarif** sur la facture d’électricité (selon règlement) ou **selon les coûts** dans le décompte annuel.
- **Changement de propriétaire** avec index à la date de référence, comme un changement de locataire.
- **Pas de contrat de fourniture** pour les propriétaires occupants ; la participation est réglée par le règlement.

## Ce dont la communauté a besoin

- ☐ Décision de l’assemblée sur le RCP et le règlement ou la convention RCP
- ☐ Liste des quotes-parts
- ☐ Compte de la communauté (IBAN) pour les paiements
- ☐ Personne de contact de la gérance

Pour les questions juridiques (règlement, règle des coûts, droit du bail), adressez-vous à votre gérance ou à un spécialiste. Nous vous indiquons volontiers des interlocuteurs.